



LACAN ET LA CLINIQUE FREUDIENNE

La relecture par Lacan des cas freudiens à partir de la distinction des registres imaginaire-symbolique-réel

ARGUMENT

Daniel Paul Schreber était un magistrat renommé, promu aux plus hautes fonctions que son statut permettait. C'est précisément au moment de cette promotion qu'il déclencha une psychose paranoïaque et fut interné de nombreuses années durant. Pendant son hospitalisation, il s'est employé à écrire ses *Mémoires*[1], publiées en 1903. C'est à partir de cet écrit rendu public que Freud a étudié la question des psychoses en 1911[2], puis Lacan, en 1955, y a consacré le Séminaire III, *Les Psychoses*.

Dès la première page du Séminaire, Lacan propose de faire des psychoses une « question » et non « d'emblée parler du traitement »[3]. C'est une orientation décisive pour ne pas se laisser aller aux mirages de la compréhension. S'enseigner de « ce qu'il y a au centre de l'expérience de Schreber »[4] revient à élever ce cas au rang de paradigme et mettre à l'étude la structure du délire et son déclenchement, l'hallucination, la forclusion ainsi que les phénomènes de langage observables dans la psychose. En s'orientant des apports de la linguistique saussurienne, Lacan déploie ainsi un enseignement sur les psychoses, inédit pour l'époque comme aujourd'hui. Il est d'ailleurs frappant de noter les nombreuses références qu'il fait à ses présentations de malades et la finesse avec laquelle les mécanismes psychotiques sont analysés. Nous trouvons dans ce texte des formules essentielles au repérage diagnostique et à la différenciation des registres imaginaire, symbolique et réel. Pour quiconque souhaite lire l'enseignement de Lacan, le Séminaire III fait partie des fondations de son édifice autant qu'il constitue une véritable boussole pour s'orienter dans la clinique contemporaine.

Dans la suite des deux derniers cycles, nous avons donc tenu à (ré)étudier un cas freudien avec Lacan et la boussole que sont les registres « R. S. I. ». C'est pourquoi nous ne pouvions passer à côté de l'objet d'étude que sont les psychoses, à partir du fameux cas Schreber. Ainsi, pour ce cycle 2025-2026 des Soirées Lire Lacan, nous vous proposons un programme avec un choix de leçons extraites du Séminaire III qui se répondent. Nous examinerons la façon dont Lacan conceptualise la question des psychoses, grâce à une lecture pas à pas qui, sans nul doute, vous offrira quelques surprises.

Nadège DURET

[1] Schreber D. P., *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Points, 1975.

[2] Freud S., « Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa : Dementia Paranoides. (Le cas Schreber) », *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954, p. 263-324.

[3] Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1981, p. 11.

[4] *Ibid.*, p. 157.

▪ EN PRÉSENTIEL ▪

Entrée libre et sans inscription préalable - les lundis de 20h30 à 22h30

AGORA - Maison des Associations - 2 bis rue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire

renseignement - acf.saintnazaire@gmail.com